

Jeudi 16 janvier : Les AESH se mobilisent

Les conditions de travail n'étaient déjà pas satisfaisantes, les PIALS/PAS les dégradent encore plus !

- Les AESH sont affectées sur plusieurs établissements,
- Les affectations sont modifiées en cours d'année,
- Nous allons passer de 47 PIALS à 19 PAS dont les limites seront calées sur les circonscriptions du 1^{er} degré : une zone géographique donc fortement élargie pour l'intervention des AESH.

Et dans notre collège ?

Les AESH ne peuvent pas se consacrer pleinement et sereinement à l'accompagnement de nos élèves : elles ne sont pas aussi disponibles qu'il le faudrait puisqu'elles doivent aussi intervenir ailleurs.

- L'accompagnement mutualisé est systématique. Ce qui permet de diminuer le nombre d'AESH par établissement.

Et dans notre collège ?

Le nombre d'heures d'accompagnement par élève diminue. Or on n'accompagne pas aussi bien deux élèves qu'un seul !

- Avec la création des PAS, les notifications seront gérées par l'Éducation Nationale et non plus la MDPH !

Et dans notre collège ?

On peut s'attendre à ce que le nombre de notifications baisse. Non parce que les besoins diminuent, mais parce que les moyens ne sont pas investis dans l'Éducation Nationale.
Moins de notifications = moins d'AESH !

Les AESH ont un salaire qui les maintiennent sous le seuil de pauvreté. Le métier n'est pas reconnu à sa juste valeur !

Et dans notre collège ?

Il n'y a pas d'inclusion sans AESH. Si l'on veut que nos élèves soient accompagnés, il nous faut considérer les AESH !

Dans notre collège, 20 élèves sont notifiés dont 13 sont dans le dispositif Ulis et 2 en attente de place dans le dispositif. Un élève est également en attente de place en ULIS sans être accompagné par 1 AESH. 5 AESH sont nommées dont 1 pour le dispositif ULIS.

Quelles sont les solutions ?

- L'abandon des PIALS et des PAS
- Le recrutement d'AESH
- Une hausse des salaires
- La création d'un statut de catégorie B
- La reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24h.

